



Demande de proposition (DP) de Pfizer sur la formation médicale indépendante

Comblar les lacunes en matière de connaissances et de pratiques dans les paradigmes changeants des affections inflammatoires dermatologiques

Programme de subventions compétitives - Processus d'examen interne de Pfizer



Présentation

Ce programme compétitif vise à combler les lacunes en matière de connaissances et de pratique dans les paradigmes changeants des maladies inflammatoires dermatologiques, en particulier dans les domaines de la dermatite atopique (DA), de l'alopecie Areata ou pelade (AA) ou du vitiligo.



Portée géographique

CANADA



Types de projets et domaines d'intérêt

Les candidats potentiels sont encouragés à identifier et à combler les lacunes dans les connaissances, la pratique en dermatologie, ainsi que dans la prise en charge des patients affectés par la dermatite atopique (DA), l'alopecie Areata (AA) ou le vitiligo.



Étapes clés

- Date limite de présentation des demandes : **15 avril 2024**
- Date prévue de la notification de la décision : **mai 2024**
- Date de début prévue du projet : **juin 2024**



Fourchette de financement et durée du projet

On estime que le budget total disponible pour cette DP est de 200 000 \$ CA. Les projets individuels demandant jusqu'à 50 000 \$ CA seront pris en compte.

Dates de début et de fin prévues du projet : juin 2024 à juillet 2025 (la durée maximale du projet est de 18 mois)

I. Éligibilité

Portée géographique :

- CANADA

Critères d'éligibilité du candidat

- Écoles de Médecine, médecine dentaire, infirmerie, professionnels paramédical et/ou pharmacie; établissements de santé (grands et petits); organisations professionnelles/sociétés médicales; sociétés d'enseignement médical et autres entités ayant une mission liée à l'éducation des professionnels de santé et/ou à l'amélioration des soins de santé.
- Seuls les organismes sont admissibles aux subventions, et non les personnes ou les groupes de pratique médicale (c.-à-d. un groupe indépendant de médecins non affiliés à un hôpital, à un établissement d'enseignement ou à une société professionnelle).
- Si le projet implique plusieurs départements au sein d'un établissement et/ou entre différents établissements/organisations/associations. Toutes les institutions doivent avoir un rôle pertinent et l'organisation demandeuse doit avoir un rôle clé dans le projet.
- Le candidat doit être le chef de projet ou de programme ou un représentant autorisé de cette personne (p. ex., le coordonnateur des subventions du chef de projet ou de programme).
- Le responsable du projet/programme doit être un employé ou un entrepreneur de l'organisation demandeuse.

II. Exigences

Date de publication de la DP :

- 22 janvier 2024

Domaine clinique :

- DERMATOLOGIE : dermatite atopique (DA), alopecie Areata (AA) ou vitiligo

Domaine d'intérêt général pour la présente DP :

- Les projets qui seront pris en compte pour le soutien de Pfizer seront axés sur des programmes éducatifs abordant les lacunes en termes de connaissances et de pratique spécifiques à la prise en charge globale de la dermatite atopique (DA), de l'alopecie Areata (AA) ou du vitiligo. *Nous sommes particulièrement intéressés par les programmes qui mettent l'accent sur certains ou sur l'ensemble des éléments suivants :*
 - Programmes sur les avancées en matière de dermatite atopique (DA), d'alopecie Areata (AA), ou de vitiligo
 - Outils éducatifs pour les patients, en langage clair et basé sur des pictogrammes, ou vidéos sur la DA, AA ou vitiligo, que ce soit la pathologie elle-même ou sa prise en charge ou les traitements les plus récents
 - Les programmes d'éducation pour les **fournisseurs de soins primaires** (médecins généralistes, fournisseurs de soins de santé paramédicaux, y compris les infirmières praticiennes, les infirmières, les pharmaciens autorisés et les étudiants en médecine) ainsi que d'autres spécialistes impliqués dans le traitement de ces patients comme les allergologues ou les pédiatres.
 - Les programmes axés sur la santé mentale des patients atteints de AD- AA- vitiligo, ou sur la prise en charge spécifique des patients de couleur et souffrant d'affections dermatologiques inflammatoires.

Public cible :

- Les dermatologues, les prestataires de soins primaires et autres professionnels de santé pertinents qui diagnostiquent et traitent les patients atteints de dermatite atopique (DA), d'alopécie Areata (AA) ou de vitiligo

Budget approximatif prévu pour les demandes de subvention :

- Les projets individuels demandant jusqu'à **50 000 \$ CAD** seront pris en compte. On estime que le budget total disponible pour cette DP est de **200 000 \$ CAN**.
- Les montants des primes incluent les coûts directs, les frais généraux institutionnels (plafonnés à 28 % selon la politique de Pfizer) et les coûts indirects.

Dates importantes :

- Date de publication de la DP : **22 janvier 2024**
- Date d'échéance de la demande de subvention : **15 avril 2024**
- Date prévue de la notification de la subvention : **Mai 2024**
- Les subventions seront distribuées à la suite d'un accord entièrement exécuté.
- Dates de début et de fin prévues du projet : **juin 2024 à juillet 2025**

Comment soumettre :

Remarque : Veuillez lire attentivement cette section, car les demandes présentées qui ne suivent pas ces instructions ne seront pas acceptées et seront annulées.

- Rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/knowledge et connectez-vous. Les nouveaux utilisateurs doivent cliquer sur « Créer votre mot de passe ». *[Remarque : il y a des portails individuels pour chaque type de demande de subvention. Veuillez vous assurer d'utiliser l'URL ci-dessus.]*
- Cliquez sur le bouton « Démarrer une nouvelle application de lacunes dans les connaissances ».
- Dans l'application :
 - Pour la question « Quel type de demande soumettez-vous? », sélectionnez Réponse à une demande de proposition (DP)
 - Pour la question « Répondez-vous à une demande de proposition (DP) dans le cadre du programme de subventions par concours? », sélectionnez Oui
- Choisissez le nom du programme de subventions concurrentiel suivant : **2024 I&I CANADA Dermatological Inflammatory Conditions IME**
- Exigences relatives à la présentation :

Remplissez toutes les sections obligatoires de la demande en ligne et téléchargez votre proposition de projet (voir l'annexe) dans le champ Présentation générale de la DP.
- Si vous rencontrez des difficultés techniques avec le site Web, veuillez cliquer sur le lien « Questions techniques » au bas de la page.

IMPORTANT : Soyez avisé que les demandes présentées après la date d'échéance ne seront pas examinées.

Questions :

- Si vous avez des questions au sujet de la présente DP, veuillez les adresser par écrit à l'agente de subventions, Sue Lee (sue.lee@pfizer.com), en indiquant « CANADA Dermatological Inflammatory Conditions IME January 22, 2024 ».

Accords de subvention :

- Si votre subvention est approuvée, votre établissement devra conclure un contrat de subvention écrit avec Pfizer. Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter les termes principaux de l'accord.
- Dans le cadre du programme de subventions compétitives de Pfizer, les modifications apportées aux conventions de subvention ne seront pas examinées, sauf en cas de conflit réel entre la loi applicable et les conditions de la convention de subvention concernée. Le demandeur est encouragé à partager les termes de base avec l'avocat aux fins d'approbation avant de soumettre une demande.
- Sauf lorsque la loi en vigueur l'interdit et, dans tous les cas, sous réserve d'examen par le service juridique de Pfizer, le paiement du financement de la subvention ne peut être versé qu'à l'organisation bénéficiaire.

Processus d'examen et d'approbation :

- Les demandes de subvention reçues en réponse à une DP générale sont examinées par Pfizer afin de prendre les décisions finales concernant les subventions.

Mécanisme par lequel les candidats seront avisés :

- Tous les candidats seront avisés par courriel au plus tard aux dates indiquées ci-dessus.
- On peut demander aux candidats des précisions supplémentaires au cours de la période d'examen.

Références :

- Bibliographie des références pertinentes.

À propos de Pfizer Global Medical Grants

Les subventions médicales mondiales de Pfizer (GMG) soutiennent les initiatives indépendantes de la communauté mondiale des soins de santé (par ex., recherche, amélioration de la qualité ou éducation) pour améliorer les résultats des patients dans les domaines de besoins médicaux non satisfaits qui sont alignés sur les stratégies médicales et/ou scientifiques de Pfizer.

Le programme de subventions concurrentielles GMG de Pfizer comprend une demande de proposition (DP) générale publiée qui fournit des détails sur un domaine d'intérêt général, établit des délais pour l'examen et l'approbation, et utilise un processus d'examen interne de Pfizer pour prendre des décisions finales en matière de subventions. Les organismes sont invités à présenter une demande visant à combler les lacunes dans les connaissances décrites dans la DP.

Dans le cas de toutes les subventions pour études médicales indépendantes, le demandeur de la subvention (et, en fin de compte, le titulaire de la subvention) est responsable de la conception, de la mise en oeuvre et de la conduite de l'initiative indépendante appuyée par la subvention. Pfizer ne doit participer à aucun aspect du développement du projet, ni à la conduite du programme de formation indépendant.

Annexe

Exigences générales pour la soumission des DP

Les demandes seront acceptées via le portail en ligne indiqué dans la section [Comment soumettre](#). Les propositions de projet doivent être à simple interligne avec une police de caractères Calibri de 12 points et des marges de 1 pouce. Veuillez noter qu'il existe une limite de 15 pages, sans tenir compte des références. Lorsque vous téléchargez votre proposition de projet, veuillez vous assurer qu'elle répond aux sections suivantes :

Buts et objectifs

- Énoncez brièvement l'objectif global du projet.
- Dressez la liste des objectifs que vous prévoyez atteindre avec votre projet, en termes d'apprentissage et de résultats attendus.

Évaluation des besoins pour le projet

- Inclure une description de l'évaluation des besoins de votre organisation pour ce projet proposé qui peut inclure un résumé des données de base quantitatives, des indicateurs initiaux ou un point de départ du projet (veuillez citer des données sur les analyses des écarts ou des données pertinentes au niveau du patient qui informent les objectifs énoncés) dans votre domaine cible.

Public cible

- Décrivez le ou les publics principaux ciblés par ce projet. Indiquez qui, selon vous, bénéficiera directement des résultats du projet. Décrivez la taille globale de la population ainsi que la taille de votre échantillon de population.

Conception et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu, l'approche éducative et la façon dont les méthodes prévues répondent au besoin établi.

Innovation

- Expliquez les mesures que vous avez prises pour vous assurer que ce projet est original et ne reproduit pas d'autres projets ou documents déjà développés. Décrivez comment ce projet s'appuie sur des travaux existants, des projets pilotes ou des projets en cours élaborés par votre établissement ou d'autres établissements.

Évaluation et résultats

- En ce qui concerne les indicateurs utilisés pour l'évaluation des besoins, décrivez comment votre organisation déterminera si l'écart a été comblé pour le groupe cible. Identifiez les sources de données que votre organisation prévoit utiliser pour prendre la décision. Décrivez comment votre organisation est censée recueillir et analyser les données. Expliquez la méthode utilisée pour contrôler les autres facteurs en dehors de ce projet (par ex., utilisation d'un groupe témoin ou comparaison avec des données de référence). Quantifier le volume de changement attendu de ce projet en termes de public cible. Décrivez comment votre organisation déterminera si le public cible a été pleinement engagé dans le projet.

Plan de diffusion

- Décrivez comment le projet peut avoir prolongé les avantages au-delà de la subvention. Le matériel pédagogique sera-t-il mis à la disposition des autres personnes? Y aura-t-il des outils ou des ressources

mis à la disposition du public après le projet initial? Décrivez comment les résultats du projet pourraient être largement diffusés.

Calendrier prévu du projet

- Fournissez un calendrier anticipé pour votre projet, y compris les dates de début et de fin du projet.

Informations supplémentaires

- Si vous pensez que Pfizer devrait être informé de toute information supplémentaire concernant l'importance de ce projet, veuillez en faire un résumé ici.

Détails organisation

- Décrivez les caractéristiques des institutions/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution du projet et la direction du projet proposé. Expliquez le rôle spécifique de chaque partenaire dans le projet proposé.

Détail du budget

- Veuillez inclure une description du budget qui décrit plus en détail les postes spécifiés dans le budget soumis dans la demande.
- Lors de l'estimation de votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
 - Les subventions pour études médicales indépendantes accordées par GMG ne peuvent pas être utilisées pour acheter des actifs thérapeutiques (sur ordonnance ou en vente libre).
 - Les frais de fonctionnement organisationnels généraux tels que les frais juridiques, l'assurance, le chauffage et l'éclairage, etc. doivent être inclus dans les frais généraux de l'établissement (si nécessaire). Ces coûts ne sont pas spécifiques à une demande de subvention et ne devraient donc pas figurer en tant que postes dans les budgets. Toutefois, les coûts spécifiques à l'étude (par exemple, certains pays exigent que l'assurance soit souscrite sur une base individuelle pour la recherche clinique) seraient acceptables pour être inclus en tant que postes.
 - Des frais généraux allant jusqu'à 28 % du budget total du projet proposé peuvent être pris en charge par Pfizer. Veuillez [cliquer ici](#) pour plus de détails.